

# Christian Dior

SOCIETE EUROPEENNE AU CAPITAL DE € 361 015 032 - 582 110 987 R.C.S PARIS  
30 AVENUE MONTAIGNE - 75008 PARIS

## Politique de rémunération des mandataires sociaux Assemblée générale mixte du Jeudi 20 avril 2023

### Résultats des votes (Article R.22-10-14 IV du Code de commerce)

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société CHRISTIAN DIOR du jeudi 20 avril 2023, a approuvé sans modification et comme suit, les résolutions relatives aux politiques de rémunération des administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux présentées dans le Rapport annuel au 31 décembre 2022 :

RESOLUTIONS	RESULTAT DU VOTE	LIEN VERS LE RAPPORT ANNUEL
<b>13ème Résolution</b> Politique de rémunération des Administrateurs	Approuvée 99,996 %	Point 2.1.1 Pages 196 et 197
<b>14ème Résolution</b> Politique de rémunération du Président du Conseil d'administration	Approuvée à 99,838 %	Point 2.1.2 Pages 197 à 198
<b>15ème Résolution</b> Politique de rémunération du Directeur général	Approuvée à 99,847 %	Point 2.1.2 Pages 197 à 198